

ANNEXE

relative au vocabulaire employé dans le règlement

ERP :
Etablissement recevant du public

Annexe :
Toute construction secondaire, de dimensions inférieures à la construction principale et sans aucun lien physique avec cette dernière.

Extension :
toute construction de dimension inférieure à la construction principale et connectée physiquement à cette dernière.

Surélévation :
réhaussement d'une construction

Oculus :
Petite ouverture de forme circulaire en général, ménagée dans un mur ou une menuiserie.

Béton architectonique :
Béton présentant des effets de moulure.

Meneau :
Montant, traverse en pierre, bois ou béton qui divise l'ouverture d'une baie en plusieurs parties .

Bandeau :
Plate-bande ou aplat saillant en façade. Par extension élément de composition d'une devanture bois.

Corniche :
Bordure saillante formée de plusieurs moulures couronnant un mur et qui protège de la pluie les parties inférieures et, le cas échéant, qui supporte la base d'un comble. Par extension élément de composition d'une devanture bois.

Linteau :
Traverse horizontale en bois, en maçonnerie ou en acier formant la partie supérieure d'une ouverture et qui soutient la maçonnerie.

Appui :
Traverse horizontale en bois, maçonnerie ou acier formant la partie inférieure d'une ouverture et qui soutient les jambages.

Jambage :
Chacun des montants verticaux (en bois, en maçonnerie ou en acier) d'une ouverture supportant son linteau.

Niche :
Renforcement pratiqué dans la maçonnerie.

Chaînage d'angle :
Renforcement d'un angle de maçonnerie caractérisé par une modénature.

Soubassement :
Partie inférieure d'une construction, souvent massive ou en légère saillie par rapport à la façade, et servant de base à la construction.

Joue :
Façade latérale d'une lucarne, généralement de forme triangulaire.

Bardeaux :
Planchette en bois (chêne, hêtre ou sapin) en forme de tuile qui sert à la protection des murs exposés aux intempéries.

Croupe :
Comble triangulaire dont la base repose soit sur une maçonnerie ou sur un linteau de lucarne.

Espagnolette :
Système de fermeture d'une fenêtre, volet ou porte composé d'une tige de métal munie d'une poignée et dont les extrémités à crochets servent à s'emboîter dans des gâches (verrouillage).

Crémone :
Système de serrurerie servant à ouvrir et fermer les fenêtres, les volets, composé d'une longue tige de fer et qu'on hausse ou qu'on baisse par l'intermédiaire d'une poignée.
ébord d'une façade.

Paumelles :

Ferrure pivotant sur gond permettant l'ouverture d'une fenêtre, d'une porte ou d'un volet..

Charnières :

Assemblage composé de deux pièces de métal en général, en rotation l'une part rapport à l'autre et fixées sur deux parties d'une même menuiserie ; assemblage autour duquel l'une des deux parties de la menuiserie décrit une rotation.

Rejingot :

Partie supérieure de la pièce d'appui de la baie sur laquelle repose la menuiserie et qui éloigne celle-ci des rejets d'eau de pluie.

Marquise :

Structure en bois ou métal au-dessus d'une entrée, d'un perron et qui sert de protection contre la pluie.

Bardage :

Revêtement de façade composé de pièces de bois ou autres pièces manufacturées, fixées sur une ossature, elle-même accrochée directement sur le mur.

Chevron :

Pièce de bois reposant sur des poutres de charpente et qui reçoit le lattage soutenant la couverture .

Rives :

Bord d'une toiture.

Planche de rive :

Planche au départ d'une rive.

Caisson en bas de pente :

Habillage de bois en général et servant à dissimuler les chevrons en débord d'une façade.

Dauphin :

Pied d'une gouttière, généralement en fonte pour protéger une gouttière en zinc ou ferblanterie .

Ruellée :

Rive d'une toiture, réalisée au moyen de petites tuiles plates en terre cuite.

Tranchis :

Rang de tuiles ou d'ardoises, coupées en biais de manière à s'appuyer exactement dans l'angle d'une noue ou le long d'une jouée de lucarne

Effet de harpage :

Effet de maçonnerie laissant apparent un appareillage de pierre à l'angle d'un mur ou d'une ouverture